

Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Rapport n°2025-015

Eure Normandie Numérique

Réunion du 31 mars 2025

Objet : **Adoption du budget primitif 2025 -
budget 2G**

Pour l'année 2025, le budget primitif du budget annexe 2G s'établit conformément aux grandes orientations du Rapport d'Orientaion Budgétaire présenté en mars dernier.

Le budget primitif reprend les résultats de l'exercice 2024 à savoir :

- D'affecter au budget 2025 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élevant à un montant total de 37 807 071,34€ :
 - au besoin de financement de la section d'investissement pour 11 530 710,48€ au compte de recette d'investissement 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
 - en recette de fonctionnement, soit 26 276 360,86€ au compte de recette de fonctionnement 002 001 « résultat de fonctionnement reporté »
- De reporter au budget 2025 le résultat déficitaire d'investissement de 11 530 710,48€ au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

Les prévisions de dépenses pour l'année 2025 sont indiquées ci-dessous.

1° Section de fonctionnement

- En dépenses

Chapitre	Somme de BP 2025
65 Autres charges de gestion courante	50 000,00 €
011 Charges à caractère général	5 198 361,72 €
66 Charges financières	
67 Charges exceptionnelles	120 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 300 000,00 €
68 Dotations aux provisions et aux dépréciations	- €
022 Dépenses imprévues	600 000,00 €
012 Charges de personnel	333 791,77 €
023 Virement à la section d'investissement	29 260 209,50 €
Total général	42 862 362,99 €

En dehors du virement à la section d'investissement, les plus gros postes de dépenses concernent les *charges à caractère général* pour la location d'infrastructures tierces ainsi que de la prestation de services. Les dotations aux amortissements du réseau FttH seront lancées en 2025. On retrouve également sur cette section le reversement au budget principal des charges de personnel au titre du personnel travaillant pour le SPIC.

- En recettes

Chapitre	Somme de BP 2025
002 Résultat reporté de fonctionnement	26 276 360,86 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000 000,00 €
74 Subventions d'exploitation	
75 Autres produits de gestion courante	8 674 000,00 €
77 Produits exceptionnels	3 511 398,75 €
78 Reprises sur provisions et dépréciations	400 603,38 €
70 Produits de services, du domaine & ventes diverses	
76 Produits financiers	
Total général	42 862 362,99 €

Les principales recettes, en dehors de la reprise de l'excédent 2024, reposent sur la perception des redevances de la délégation de service public sur la base du nombre de prises livrées depuis le début d'exécution de la convention ainsi que les dotations pour l'amortissement des subventions transférables.

2° Section d'investissement

- En dépenses

Chapitre	Somme de BP 2025
001 Résultat reporté d'investissement	11 530 710,48 €
020 Dépenses imprévues	1 400 000,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	103 393,67 €
16 Emprunt et dettes assimilées	3 621 052,63 €
20 Immobilisations incorporelles	350 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	
23 Immobilisations en cours	27 644 587,17 €
Total général	48 649 743,95 €

Les dépenses 2025 correspondent principalement, en dehors de la reprise du déficit 2024, à la fin des travaux de déploiement pour l'ensemble des marchés, d'un marché de complétude, d'un marché de collecte dans le cadre de la résilience des réseaux et de la troisième tranche de remboursement des avances versées par les EPCI pour 3,6M€. Des dépenses imprévues sont également inscrites.

- En recettes

Chapitre	Somme de BP 2025
001 Résultat reporté d'investissement	
021 Virement de la section d'exploitation	29 260 209,50 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 300 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	103 393,67 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	11 530 710,48 €
13 Subventions d'investissement	455 430,30 €
23 Immobilisations en cours	
20 Immobilisations incorporelles	
Total général	48 649 743,95 €

Est inscrit le solde des subventions d'investissement de l'État pour les raccordements et les opérations de montée en débit, les dotations aux amortissements du réseau et le besoin de financement du déficit 2024. 60% des recettes de cette section proviennent d'un virement de la section de fonctionnement.

Equilibre général du budget

	Objet	BP 2025
Dépenses	Fonctionnement	42 862 362,99 €
	Investissement	48 649 743,95 €
	Total dépenses	91 512 106,94 €
Recettes	Fonctionnement	42 862 362,99 €
	Investissement	48 649 743,95 €
	Total recettes	91 512 106,94 €

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Réunion du 31 mars 2025

Objet : Adoption du budget primitif 2025 -
budget 2G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.2 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 10 mars 2025 ;

Le Comité syndical, réuni le 31 mars 2025 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDÉ

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président et la maquette budgétaire relatif au budget primitif du budget annexe 2G pour 2025 tel que présenté dans le tableau ci-dessous:

	Objet	BP 2025
Dépenses	Fonctionnement	42 862 362,99 €
	Investissement	48 649 743,95 €
	Total dépenses	91 512 106,94 €
Recettes	Fonctionnement	42 862 362,99 €
	Investissement	48 649 743,95 €
	Total recettes	91 512 106,94 €

- De prendre acte de la reprise des résultats de l'exercice 2024;

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution du budget annexe 2G pour 2025 dans les limites des montants alloués par chapitre tels qu'ils figurent dans la maquette budgétaire.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 18
- Collège Conseil Départemental : 15
- Collège Conseil Régional : 3
 - Collège commune : 10
 - Collège syndicat : 2

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 31 mars 2025

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 04/04/2025